

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2014.10.08/116

REPORT de l'affaire n°10 :

**Fixation des redevances liées au diagnostic/Etat  
des lieux des installations d'assainissement non  
collectifs existantes**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

8<sup>ème</sup> séance de l'année 2014

Vendredi 31 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 31 octobre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est réuni à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 21 octobre 2014.

Présents : 28

Président

M. Éric JALTON

Vice-Présidents

M. Ary	CHALUS	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	BREDEMENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Président

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE
Mme Corinne	PETRO
Mme Liliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
Mme Francesca	FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Célia	MIMIETTE
M. Olivier	SERVA
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE
Mme Nadège	THÉOPHILE

Excusés représentés : 3

*Vice-Présidents :*

Mme Éliane GUIOUGOU-FIRPION (6<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Pouvoir à Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Conseillers Communautaires, Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY  
Pouvoir à M. Rosan RAUZDUEL

Autres Conseillers Communautaires :

M. Jean-Charles SAGET  
Pouvoir à Mme Suzelle SEVILLE-LAVENETTE

Excusés non représentés : 2

*Vice-Présidents :*

Mme Marie-Corine CLOTILDE-LACASCADE  
(13<sup>ème</sup> Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY

Absents : 17

*Vice-Présidents :*

Mme Maguy CÉLIGNY (9<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Justin DESSOUT-  
M. Michel RINCON- M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE- M. Harry DURIMEL-  
Mme Solange LEBLANC- M. Jocelyn LÉRÉMON-  
M. Maurice LORQUIN- M. Daniel MARSIN-  
Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE- M. Alix NABAJOTH-  
M. Patrick SELLIN- Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur José GUIOLET*.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008/ 2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant extension du périmètre de Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2011.07.03/161 du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création par CAP Excellence du service public d'assainissement non collectif ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2011.12.06/197 du 16 décembre 2011 portant choix du mode de gestion du service public d'assainissement non collectif ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.03.02/94 votée le 07 mars 2014 portant examen et vote du budget annexe assainissement - Exercice 2014;

**CONSIDÉRANT** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ :

**ARTICLE 1** – De reporter l'affaire n°10 de l'ordre du jour se rapportant à la fixation des redevances liées au diagnostic/Etat des lieux des installations d'assainissement non collectifs existantes.

**ARTICLE 2** – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 3** – Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence, le Comptable public de la Trésorerie Abymes/Gosier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, ainsi qu'à Madame le Trésorier Principal d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 05 novembre 2014

Le Président



Eric JANZEN

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 20 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 21 NOV. 2014

